



REUNION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 10 novembre 2016

COMPTE RENDU

L'an deux mille seize, le dix novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIERRES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORIN Daniel, Maire.

Liste « Vivre à PIERRES » :

Daniel MORIN, Patrick TESTE, Anne-Marie GALLAS, Carine ROUX, Michèle CHÉRAMY, Michel CRETON, Maryline RENARD, Richard GAILLARD, Sophie MAROUFI, Philippe BUTEAU, Caroline RÉMONT, Christophe PETIT.

Liste « Agir ensemble pour PIERRES » :

Hélène CAYUELA, Christophe BIGNAUT, Gérard CRASSIN

Absents excusés :

Jean-Louis GALA, pouvoir donné à Christophe PETIT
Jean-Marc BODESCOT, pouvoir donné à Frédérique MARTIN
Richard GAILLARD, pouvoir donné à Patrick TESTE
Clotilde PERCHERON, pouvoir donné à Carine ROUX
Martine DORÉ, pouvoir donnée à Anne-Marie GALLAS
Christophe PETIOT, pouvoir donné à Philippe BUTEAU
Nicolas LESOUDIER, Anne-Laure CUSSONNEAU.

I/ Election du secrétaire de séance.

Frédérique MARTIN est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

II/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2016

Monsieur le Maire soumet à approbation le procès-verbal du 27 septembre 2016, lequel est approuvé à l'unanimité (21 voix pour).

III/ Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation accordée par le Conseil Municipal.

Le 3 octobre 2016, approbation d'un devis de la société Véolia pour le remplacement de la pompe de relevage place saint Gervais pour un montant de 1 150,00 € HT soit 1 380,00 € TTC.

Le 6 octobre 2016, approbation d'un devis de la société TSM pour la recherche et la réparation de fuite sur l'enveloppe d'étanchéité du château d'eau d'un montant de 950,00 € HT soit 1 140,00 € TTC

Le 20 octobre 2016, approbation d'un devis du SDE28 de 3 600,00 € HT soit 4 320,00 € TTC

IV/ Ressources humaines.

A/ Primes de fin d'année 2016.

- ✓ Vu la délibération du 20 mai 1997 instituant une prime de fin d'année pour les agents de la commune de Pierres ;
- ✓ Considérant que le montant de l'enveloppe globale pour la prime de fin d'année doit être voté en conseil municipal ;
- ✓ Considérant que la répartition de l'enveloppe globale entre les agents de la commune relève de la discrétion du Maire ;

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante de fixer le montant de l'enveloppe pour la prime de fin d'année 2016 attribuée aux employés de la mairie à 21 164 € (20 893 € en 2015).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (21 voix pour) :

- Fixe à 21 164 € le montant maximum de l'enveloppe allouée à la prime de fin d'année à verser aux employés de la mairie.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

V/Finances.

A/Approbation d'un devis pour la mise en place de la signature électronique des pièces comptables.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune est passée au protocole d'échange standard version 2 (PESV2) le 1^{er} janvier 2015.

A ce jour, les pièces comptables sont transmises à la trésorerie à la fois en papier, et par voie électronique.

L'arrêt de la transmission des pièces papier suppose au préalable d'abandonner la signature papier des pièces comptables et des pièces justificatives au profit de leur signature par voie électronique.

Afin de mettre en place la signature électronique, une demande de devis a été effectuée auprès de deux prestataires portant sur la fourniture :

- D'un parapheur électronique,
- D'un tiers de télétransmission,
- De certificats de signature.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'offre proposée par la société Docapost Fast pour la fourniture d'un parapheur électronique, d'un tiers de télétransmission ainsi que de certificats de signatures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (21 voix pour) :

- Approuve l'offre de la société Docapost Fast d'un montant de 1 748 € HT, soit 2 097,60 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

VI/ Travaux-Urbanisme-Environnement.

A/ Approbation d'un devis pour la réfection du sol du restaurant scolaire.

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis portant sur les travaux de réfection du sol du restaurant scolaire.

Ce devis de la Société GB Peinture et Conseils s'établit à 3 713,76 € HT – 4 456,51 € TTC.

Étudié par les membres de la commission « Travaux-Urbanisme-Environnement » lors de sa réunion du 17 Octobre 2016, ce dossier a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (21 voix pour)

- Approuve l'offre de la société GB Peinture et Conseils d'un montant de 3 713,76 € HT – 4 456,51 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

B/ Approbation d'un devis pour la fourniture et la pose d'un système de vidéo surveillance place Jean Moulin.

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis pour l'installation d'un système de vidéo surveillance. Deux sociétés ont été interrogées, avec des spécifications techniques similaires.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ces travaux avaient été approuvés par le Conseil Municipal et qu'une demande de subvention au titre du FDAIC avait été acceptée.

Les membres de la commission « Travaux Urbanisme Environnement », ont examiné ce point lors de la réunion du 17 Octobre 2016 et proposent de retenir l'offre de la société Centre Alarme d'un montant de 2 708,90 € HT soit 3 250,68 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (21 voix pour) :

- Approuve l'offre de la société Centre Alarme d'un montant de 2708,90 € HT soit 3 250,68 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

C/ Approbation d'un contrat pour la vérification et la maintenance des extincteurs affectés aux bâtiments communaux.

Monsieur le Maire soumettra à approbation du Conseil Municipal un projet de contrat pour la vérification et la maintenance du parc d'extincteurs communaux.

Après visite sur place, 3 devis ont été demandés :

- Devis SICLI : 1 791,94 € HT - 2 150,33 € TTC
- Devis Groupe VULCAIN (SFP) : 1 515,08 € HT - 1 818,10 € TTC
- Devis BARREAU Si : 1 622,59 € HT - 1 947,10 € TTC

Les membres de la commission « Travaux Urbanisme Environnement », ont examiné ce point lors de la réunion du 17 Octobre 2016 et proposent de retenir l'offre de la société BARREAU Si d'un montant de 1 622,59 € HT soit 1 947,10 € TTC.

D/ Pose d'un dispositif de fermeture du portail du groupe scolaire et demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur.

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal le devis de la Société Centre Alarme : 502.00 € HT (matériel + 3 télécommandes) ainsi que la demande de subvention d'un montant de 401 €.

Monsieur le Maire précise que cette opération s'inscrit dans le cadre de la sécurisation des sites sensibles, dont les écoles font partie.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Subvention auprès de l'Etat : 401 €

Autofinancement : 101 €.

Étudié par les membres de la commission « Travaux-Urbanisme-Environnement » lors de sa réunion du 17 Octobre 2016, ce dossier a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (21 voix pour) :

- Approuve l'offre la Société Centre Alarme d'un montant de 502,30 € HT soit 602,76 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

E/ Fourniture de 3 panneaux d'affichage pour le groupe scolaire.

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis pour la fourniture de 3 panneaux d'affichage pour le groupe scolaire.

Ce devis de la Société DECLIC s'établit à 1 638,00 € HT soit 1 965,60 € TTC

Étudié par les membres de la commission « Travaux-Urbanisme-Environnement » lors de sa réunion du 17 Octobre 2016, ce dossier a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (21 voix pour) :

- Approuve l'offre la Société Déclic d'un montant de 1 638,00 € HT soit 1 965,60 € TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

F/ Travaux Château d'eau.

Monsieur le Maire propose les devis de l'entreprise TSM, pour mise aux normes du château d'eau communal comprenant :

- Fourniture et pose d'une plateforme en aluminium équipée d'une trappe et moustiquaire inox : 1 380,00 € HT soit 1 656,00 € TTC
- Fourniture et pose d'un garde-corps (en aluminium) : 750,00 € HT soit 900,00 € TTC
- Fourniture et pose de 2 châssis (en aluminium) ventilés : 1360,00 € HT soit 1 632,00 € TTC

Total d'un montant de 3 490,00 € HT soit 4 188,00 € TTC

Monsieur le Maire propose également au Conseil Municipal le devis suivant :

- Gouttière extérieure en aluminium (fourniture d'une gargouille en inox DN60, création d'une nouvelle évacuation sur le dôme et le scellement de la gargouille, rebouchage et reprise de l'étanchéité de l'ancienne évacuation, fourniture et pose d'une descente en alu laqué) d'un montant de 2 160,00 € HT soit 2 592,00 € TTC.

Etudié par les membres de la commission « Travaux-Urbanisme-Environnement » lors de sa réunion du 17 Octobre 2016, ce dossier a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (21 voix pour), Approuve les devis de la société TSM suivants :

- Fourniture et pose d'une plateforme en aluminium équipée d'une trappe et moustiquaire inox : 1 380,00 € HT soit 1 656,00 € TTC
- Fourniture et pose d'un garde-corps (en aluminium) : 750,00 € HT soit 900,00 € TTC
- Fourniture et pose de 2 châssis (en aluminium) ventilés : 1360,00 € HT soit 1 632,00 € TTC
- Gouttière extérieure en aluminium d'un montant de 2 160,00 € HT soit 2 592,00 € TTC.

VII/ Informations diverses.

Le 21 novembre 2016





REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Liste des délibérations adoptées lors de la séance du 10 novembre 2016

Les présentes **délibérations**, ainsi que les derniers **procès-verbaux** approuvés sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture de l'accueil.

Numéro d'ordre	Objet
100/2016	Primes de fin d'année 2016.
101/2016	Mise en place de la signature électronique des pièces comptables.
102/2016	Approbation d'un devis pour la réfection du sol du restaurant scolaire.
103/2016	Approbation d'un devis pour la fourniture et la pose d'un système de vidéo surveillance place Jean Moulin.
104/2016	Approbation d'un contrat pour la vérification et la maintenance des extincteurs affectés aux bâtiments communaux.
105/2016	Pose d'un dispositif de fermeture du portail du groupe scolaire et demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur.
106/2016	Fourniture de 3 panneaux d'affichage pour le groupe scolaire.
107/2016	Travaux sur le Château d'eau.

Pierres, le 21 novembre 2016



Pour affichage du 22/11/2016 au 23/01/2017 et retour au secrétariat général.